

Le 20 septembre 2001

De : Nick Maltais
3103-503, Ave. Des Hôtels
Ste-Foy (Qc) G1W 4W6
Courriel : malni@videotron.ca

A : Commission sur le déséquilibre fiscal
Gouvernement du Québec.

M É M O I R E

Avant-propos et présentation.

Le mandat qui a été donné à la cette commission est, en résumé, d'identifier et d'analyser les causes fondamentales d'un déséquilibre fiscal et de présenter des avenues de solutions. Je ne suis pas un expert ni un intervenant officiel mais je fais partie de la société québécoise et c'est à ce titre de citoyen que j'ai voulu présenter mon point de vue croyant en avoir le droit en même temps que le droit à une certaine compréhension de votre part si parfois mes propos n'auront pas une apparence « experte » conventionnelle et ne seront pas teintés de cette merveilleuse diplomatie qu'ont ces gens, don que je n'ai pas malheureusement!

Je fais partie de ce que l'on appelle la couche des gens ordinaires de la société. J'ai eu la chance d'être fonctionnaire pendant 17 ans à partir de l'âge de 40 ans après avoir été en affaire pendant les 16 années précédentes. Je n'ai pas résisté aux offres gouvernementales de 97 et j'ai remis en jeux le montant reçu en achetant une « affaire » c'est à dire une TTE. Ces 5 dernières années, j'ai donc travaillé très fort pour assurer une permanence d'emploi à une dizaine de personnes...et essayer de sauver mes « billes » en même temps.

Je crois fermement que pour bien analyser une situation problématique, il faut préciser les problèmes qui la composent et bien identifier la cause principale de chacun des problèmes c'est à dire la divergence par rapport à la normale (Kepner et Tregoe : Processus rationnel d'analyse de problèmes.) Le gouvernement m'a payé ce cours en 1980!. On peut penser donc, qu'une situation de déséquilibre peut être le résultat de plusieurs déséquilibres ayant des causes totalement différentes.

Par ailleurs, je n'ai ni le temps, ni la compétence pour approfondir l'analyse de chacun des problèmes que je vous soumettrai plus loin. Je sais cependant par expérience, que la fonction publique du Québec est un « ramassis » (sens non péjoratif du terme) de compétences impressionnantes trop souvent sous-utilisées. J'utiliserai mon imagination (propre à l'entrepreneur) pour vous soumettre des idées, questions, orientations, avenues potentielles et finalement, avec humilité une proposition qui je pense mérite d'être étudiée.

J'ose espérer que nos politiciens à qui vous remettrez vos résultats et conclusions sauront réaliser l'ampleur de la problématique que vous aurez identifiée et qu'ils utiliseront avec efficacité les fonctionnaires à leur service pour compléter le travail avant de présenter des conclusions ou décisions qui ne sauraient alors être qu'émotives et « politiques ».

Lors de la présentation de votre commission, je me suis dit qu'on aurait dû l'appeler : La Commission sur les déséquilibres fiscaux. Pour les fins de la présente, j'ai donc interprété le singulier dans le même sens que : « L'homme » veut parfois dire : Les hommes et les femmes...

Résumé exécutif.

1. Si on parle de déséquilibre fiscal à un employé, il pense tout de suite à la différence entre un petit et un gros (salarié). Le petit espère toujours que son salaire lui permettra un jour de s'acheter une toute petite maison avec une petite cour pour que les enfants puissent s'y amuser. C'est pourquoi il veut une augmentation de salaire. Mais voilà, la part de l'augmentation qui lui revient n'est pas très équilibré par rapport à la part des gouvernements...et la compagnie y goutte!
2. Si on parle de REER et de fonds de pension, encore là le petit et le gros n'ont pas les mêmes avantages. Le petit devra se contenter du RRQ diminué parce que son salaire n'atteint pas le maximum du programme en plus d'être diminué de 30% s'il le prend à 60 ans et le gros aura son RRQ complet plus dans la plupart des cas, un FPE, parfois une prime de séparation plus ses REER. En fait, le gros reçoit tellement d'argent de toute part qu'il ne retire pas ses REER et c'est ainsi que les gouvernements rêvent encore du jour où les impôts dus sur les REER depuis bientôt 40 ans seront encaissés. Le déséquilibre des dépôts versus les retraits est de plus en plus dangereux et en plus, ce n'est pas demain qu'on pourra évaluer l'ampleur des pertes fiscales futures consécutives aux centaines de milliards de pertes boursières de Nortel, JdsUniphase, Cisco....que l'on vient de connaître.
3. Le déséquilibre général des revenus d'Ottawa versus les provinces est connu mais le déséquilibre des citoyens du Québec par rapport aux différentes provinces est criant. Alors que les impôts prélevés sur un citoyen ordinaire dont les revenus s'élèvent à environ 40,000. \$ s'équivalent un peu partout au Canada sauf en Ontario, les Canadiens du Québec doivent payer 30% de plus que les autres Canadiens. Pourtant, certaines provinces ne paient pas plus d'impôts alors que leur budget, comme le Nouveau Brunswick est comblé par des transferts d'Ottawa à des pourcentages très élevés.
4. En parallèle des déséquilibres fiscaux, il faut mentionner les déséquilibres légaux. Plusieurs lois sont imposées pour favoriser l'Ontario versus les autres provinces. « What's good for Ontario is good for Canada, what's not good for Ontario is not good for Canada. » Plusieurs lois canadiennes n'ont pour seul objet que de permettre à l'Ontario d'améliorer sinon de maintenir sa force économique ce qui est normal dans le contexte confédératif actuel.
5. Une solution pour le Québec : les prêts fiscaux qui ont engendré les dettes actuelles des gouvernements doivent être récupérés pour rembourser ces dettes. Le programme des REER doit être modifié sinon en concertation avec Ottawa, au moins unilatéralement par Québec. Il est certain que les 7 péchés capitaux (Banques) seraient offusquées de perdre tant de liquidités d'un coup ce qui les mettrait dans une situation sinon délicate du moins fortement déséquilibrée. De toute façon, dans l'éventualité d'une séparation du Québec, il y aurait bien

sûr la part de la dette du Canada soit n'importe quoi entre 100 et 150 milliards, mais personne n'a parlé d'une dette fiscale plus importante de citoyens québécois d'environ 200 milliards envers ce qui serait alors...un pays étranger : le Canada. Ces Québécois bénéficieront-ils d'une remise des impôts non payés?

6. Le déséquilibre canadien est évident sur la plupart des plans même ceux où on pourrait espérer des similitudes : La langue évidemment mais aussi les richesses naturelles, le système de gestion civile, la température, l'histoire, les distances, l'importance de la population...et j'en passe. Il faudra bien qu'un jour, les canadiens en parlent et trouvent un modus vivendi pour ce plus meilleur pays au monde!

Nick Maltais

1. Les déséquilibres fiscaux des petits employés avec une famille.

Nous prendrons pour ces démonstrations des cas fictifs mais qui pourraient se retrouver dans la réalité.

Le tableau # 1 nous montre les résultats d'une petite augmentation salariale de 2.5% dans une TTE (tite tite entreprise) en ce qui concerne la distribution des bénéfiques. A peine 49% de l'augmentation accordée ira dans les poches des employés alors que les gouvernements siphonneront 61.6% de l'augmentation décidée pour un coût total de 112.3% à la compagnie. Les chiffres obtenus ont été compilés avec le logiciel Simple Comptable et sont donc réels, à date et indiscutables.

Les Scies Nord-Américaines Inc

TABLEAU 1

Analyse d'une augmentation salariale de 2.5% aux employés

COÛTS BRUTS SALAIRES ET AUGMENTATIONS				<u>DISTRIBUTION DES RÉSULTATS NETS</u>				
	Avant	Après	Augm.		Avant	Après	Augm.	%
SALAIRES BRUTS								
07-juil-01 Cor. F.	360,00	369,20		07-juil-01 Cor. F.	275,05	280,85		
07-juil-01 Gos. T.	480,00	492,00		07-juil-01 Gos. T.	246,83	251,95		
07-juil-01 Lab. G.	552,80	566,80		07-juil-01 Lab. G.	354,53	362,09		
07-juil-01 Lit. E.	400,00	410,00		07-juil-01 Lit. E.	394,93	403,12		
07-juil-01 Mic. J.	435,20	446,00		07-juil-01 Mic. J.	300,48	306,78		
07-juil-01 Nad. L.	366,80	376,00		07-juil-01 Nad. L.	321,76	328,54		
07-juil-01 Nad. M.	552,80	566,80		07-juil-01 Nad. M.	279,96	285,75		
07-juil-01 Pin. JF	552,80	566,80		07-juil-01 Pin. JF	386,01	394,20		
07-juil-01 Rie. N.	340,00	348,40		07-juil-01 Rie. N.	348,29	356,74		
07-juil-01 Gag. G.	325,00	333,15		28-juil-01 Gag. G.	279,96	285,75		
Total par semaine:	4365,40	4475,15		Total aux employés:	3187,80	3255,77		
Total pour le mois	21827,00	22375,75	548,75		13605,85	13875,73	269,88	49,18%
Vacances	785,08	804,72	19,64	Remises aux gvnmts par les employés			278,87	50,82%
Charge de A-E	550,08	563,92	13,84	Remises additionnelles aux gvnmts par cie:			47,99	
Charge du RRQ	641,56	660,36	18,80	Remises add. sur vacances aux gvnmts:			11,00	
Charge du FSSQ	475,44	487,28	11,84	Total aux gouvernements:			337,86	61,57%
Charges de Normes	17,46	17,90	0,44					
Charges de CSST	122,23	125,30	3,07					
Coût total de l'augmentation pour la cie:			616,38					112,32%

C'était là le premier déséquilibre.

Notre employé # 2 a une petite famille reconstituée de 3 enfants, gagne 12\$ de l'heure ce qui est considéré une bonne moyenne dans le centre industriel de TTE où nous sommes situés ce qui fait 24 000\$ par an. Son épouse travaille dans un fast food et gagne environ 10 000\$ par an pour un total familial de 34 000\$. Donc perte à peu près totale des avantages familiaux.

Prenons maintenant un autre cas fictif qui pourrait aussi être réel :

Je suppose une famille avec 3 enfants dont la mère gagne environ 125 000\$ comme disons ministre dans un gouvernement et qui dispose en plus d'une allocation de dépenses non imposable que nous oublierions. Le papa est président d'une grosse société d'état et a au moins les mêmes avantages sans doute bien mérités dans tous les cas.

Cette famille peut soustraire de l'impôt un montant de 27 000\$ à titre de REER plus les compte de dépenses plus les voitures de fonction etc. Ce montant éludé de l'impôt est équivalent au revenu total de la première famille en plus du fait que les coûts de transport de la première famille pour aller au travail ne sont pas déductibles d'impôt.

Il y a là un autre déséquilibre difficile à prendre et à comprendre...

Le petit devra se battre pour une place dans une garderie à 5 piastres parce qu'il en manque et qu'il n'a pas les moyens de se payer une gardienne à la maison.

La famille plus riche pourra accumuler à l'abri de l'impôt donc de l'argent prêté généreusement par les gouvernements pendant 30 ans sans intérêts (Publicité de Investors) un pécule pouvant excéder facilement le 1,5 millions de \$ ce qui est plus que ce que gagnera et dépensera pour vivre la famille de petits salariés pendant toute leur vie. A l'origine, les REER ont été « vendus » aux citoyens en leur disant que les gouvernements n'auront plus d'argent pour payer les pensions et il fallait donc s'organiser...Maintenant, la raison d'un dépôt REER est de sauver de l'impôt.

Évidemment, il y a d'autres façons d'éluder des impôts et taxes : Irving en a utilisé un pendant des décennies sans être dérangé...Si on a des bateaux, on peut les enregistrer à Panama ou ailleurs...mais là ne sont pas les déséquilibres sur lesquels je veux m'attarder

Ce n'est pas les déséquilibres qui manquent...

2. Les REER, source de déséquilibres de toutes sortes en attendant le gouffre.

Le total des dépôts accumulés dans les REER avec les rendements aussi non imposés doit atteindre, selon mon estimation, environ 1,7 trillions de \$ pour l'ensemble du Canada. Sans doute qu'une recherche plus poussée permettrait de préciser ce montant mais comme je l'ai dit, il y a bien des fonctionnaires qui pourraient le faire et nous en informer. Pour les besoins de la cause, j'ai supposé une moyenne de dépôts nets de 12 milliards par an pendant 35 ans multiplié par 5 (règle 72). Ceci veut dire donc que plus de 800 milliards d'impôts n'ont pas été payés.

La dette brute d'Ottawa s'élève à 638 milliards en avril 2000 (Tableau 2). Le coût d'intérêts et d'administration de cette dette monstrueuse est d'environ 60 milliards. Autrement dit, tous les impôts que paient les Canadiens à Ottawa sont à peine suffisants pour couvrir les frais de la dette. C'est ainsi qu'Ottawa doit combler l'autre source principale de revenus qu'est la TPS en pigeant dans l'assurance-emploi pour payer ses dépenses que sont la fonction publique, l'armée, les ambassades, les voyages, les sénateurs et autres politiciens, etc.

Tableau 2

	1993- 1994	1994- 1995	1995- 1996	1996- 1997	1997- 1998	1998- 1999	1999- 2000
(en milliards de dollars)							
Dettes portant intérêt							
Dettes non échues	414,0	441,0	469,5	476,9	467,3	460,4	456,4
Régimes de retraite et autres comptes	100,5	109,2	116,8	123,7	127,5	134,6	141,5
Total	514,5	550,2	586,4	600,6	594,8	595,0	597,9
Autres passifs	31,9	34,6	38,3	40,1	43,7	45,3	40,7
Passif total (dettes brutes)	546,4	584,8	624,7	640,7	638,5	640,3	638,7
Actifs financiers	38,2	39,1	50,4	57,5	58,8	63,5	74,2
Déficit accumulé (dettes publiques nettes)	508,2	545,7	574,3	583,2	579,7	576,8	564,5

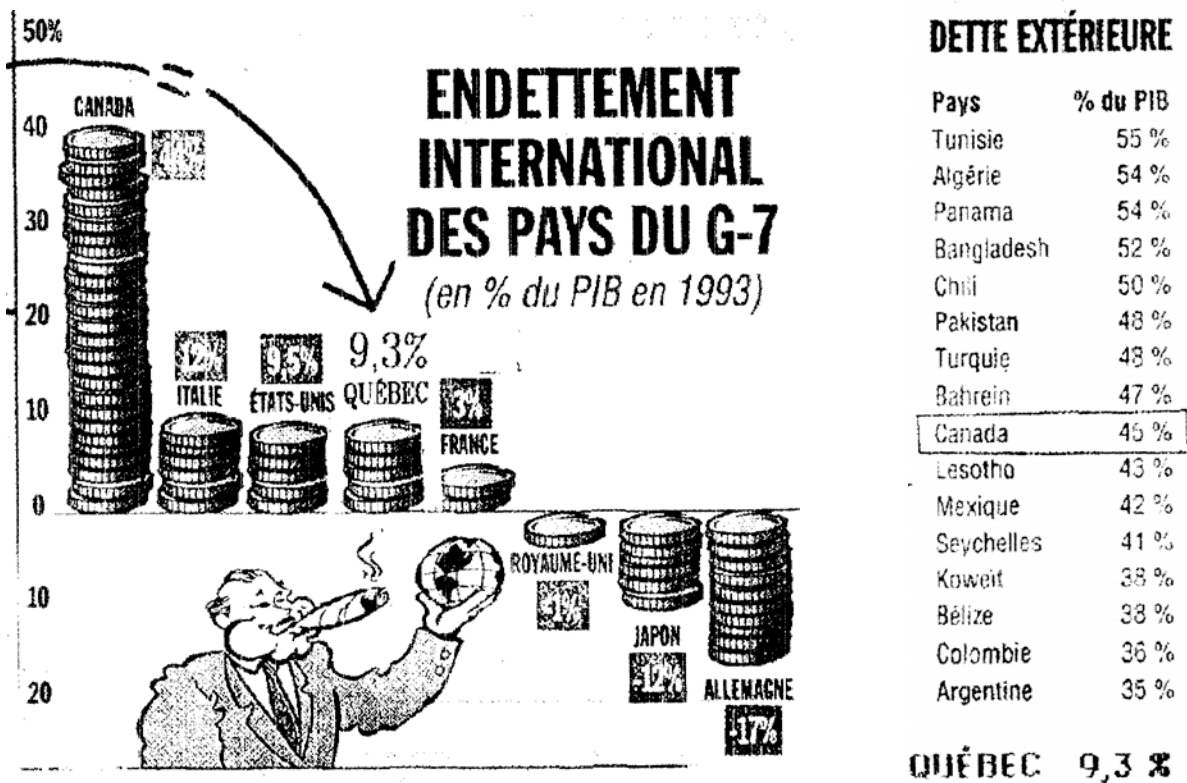
La part des Québécois dans les REER accumulés doit atteindre facilement les 500 milliards. L'impôt dû sur ces sommes est donc équivalent à la dette du Québec. Le même raisonnement nous permettrait donc de dire qu'une marge de manœuvre annuelle d'environ 9 milliards existerait pour le gouvernement québécois si cette dette était payée. Le Québec pourrait doubler ou tripler le RRQ pour moins qu'un milliard \$ et assurer ainsi un minimum décent pour la retraite aux millions de Québécois autres que les quelques 200 000 qui gagnent plus de 100 000\$ et qui peuvent économiser le maximum de REER.

On ne voit pas encore le déséquilibre mais il faudra bien que les dettes des gouvernements se paient un jour parce que depuis 1972 on a construit cet enfer. C'est Monsieur Garneau en 72 qui a commencé ces déficits au Québec. Je peux l'affirmer parce que dans son allocution télévisée ou il vendait son budget déficitaire, il recevait les appels téléphoniques pour commentaires. Mon frère l'a appelé et lui a demandé : Pourquoi ne peut-on pas vivre selon nos moyens? Mon frère mécanicien-automobile s'est fait rabroué avec la théorie de Keynes....et vlan!

En 1993, la presse traduisait une présentation (tableau 3) du Globe and Mail nous montrant une comparaison de la position de Canada parmi les endettés par rapport au PIB (C'est avec le PIB que les politiciens nous rassurent! Il va rattraper la dette qui disent!). La dette extérieure du Canada se situait alors à 45% entre le Bahrein et le Lesotho, pire que la Colombie, l'Argentine, le Mexique, etc. J'ai un peu travaillé le tableau pour y placer le Québec mais le résultat reste le même.

Tableau 3

Le Canada, un pays du tiers-monde?



M Claude Picher de la Presse analyse dans son article du 11 août dernier intitulé « Le vrai coût des REER » et je cite : Certes, toute projection à long terme est hasardeuse, mais on peut quand même calculer que si tout continue à ce rythme, le point d'équilibre entre le coût fiscal et la récupération fiscale des REER serait atteint en 2025. Fin de la citation.

Je trouve son analyse beaucoup trop optimiste mais quand même, ça m'en fait une belle jambe! Dans 25 ans les os ne me feront probablement plus tellement mal et d'ici là on va prêter un autre 800 milliards sans impôt et sans intérêt aux quelques Canadiens les plus riches de ce plusss meilleur pays au monde. N'oubliez surtout pas que ce 800 milliards va encore venir de la poche des plus petits! J'ai répondu à Monsieur Piché que je respecte et je lui ai suggéré d'approfondir sa recherche.

Le tableau 4 fait la démonstration d'un gouffre qui se creuse de plus en plus depuis 1991 et démontre que seulement au Québec, les retraits des REER par rapport aux dépôts sont passés de 30,6 % à 21,9 % en 97 et 27 % en 98 et 99. Il faudra attendre 2000 pour savoir si le regain des retraits n'est que passager et consécutif probablement aux coupures de poste, mise à la retraite etc. de fin 97. Les excédents des dépôts nets ont plus que doublé pendant la même période.

Voilà le premier déséquilibre dans ce merdier des REER.

TABLEAU 4

ÉVOLUTIONS DES DÉPÔTS ET RETRAITS DE REER AU QUÉBEC (000\$)					
	1991	1992	1993	1994	1995
Retraits:	831 966 \$	836 254 \$	922 748 \$	995 878 \$	986 851 \$
Dépôts:	2 711 792 \$	2 998 631 \$	3 263 882 \$	3 712 647 \$	4 276 759 \$
Excédents dépôts:	1 879 826 \$	2 162 377 \$	2 341 134 \$	2 716 769 \$	3 289 908 \$
% des retraits:	30,68%	27,89%	28,27%	26,82%	23,07%
	1996	1997	1998	1999	2000
Retraits:	1 092 292 \$	1 160 476 \$	1 459 803 \$	1 584 803 \$	
Dépôts:	4 724 585 \$	5 284 967 \$	5 414 487 \$	5 869 165 \$	
Excédents dépôts:	3 632 293 \$	4 124 491 \$	3 954 684 \$	4 284 362 \$	
% des retraits:	23,12%	21,96%	26,96%	27,00%	

ET PIRE ENCORE...

Sonnons l'alarme maintenant. Depuis 1998, il y a eu un engouement historique pour la bourse. De nouveaux spécialistes sont nés et de nouveaux petits riches ayant reçu une prime de séparation se sont mis à boursicoter partout en Amérique et les Québécois n'ont pas fait exception. Plusieurs ont fait de petites fortunes mais plusieurs ne se sont pas retirés à temps. La seule perte boursière de Nortel se situe autour de 300 milliards de \$.

Une grosse partie de ces argents provenaient des portefeuilles REER autogérés et ces pertes boursières ne sont pas encore liquidées. Heureusement ce n'est pas le salaire ou le revenu régulier ou des emprunts à court terme qui ont été perdus comme ce fut le cas en 28. Mais c'est de l'argent pour lequel les impôts n'ont pas été payés. Donc ce qui était un prêt ou un report d'impôt est maintenant un cadeau! Nos gouvernements devront cesser de rêver et effacer ces sommes astronomiques qu'ils disaient récupérer un jour.

Dans un article publié en janvier 2001, Monsieur Jerry White, entre autres professeur à l'université de Toronto, animateur de money talks, auteur de bestsellers sur les taxes déclarait :

« Oubliez le mythe des REER. La non-imposition est toujours préférable et l'assurance-vie universelle la rend possible »

3. Avoirs, dettes et valeur nette en 1999

3.1 La répartition de la valeur nette

En 1999, la valeur nette médiane du patrimoine des quelque 12,2 millions d'unités familiales canadiennes était évaluée à 81 000 \$¹. Toutefois, si toutes les unités familiales sont classées selon la valeur nette de leur patrimoine, de la plus élevée à la plus faible, la valeur nette médiane pour le décile (tranche de 10 %) supérieur s'établissait à environ 723 500 \$, comparativement à une valeur nette négative de -2 100 \$ pour le décile inférieur.

Le dixième le plus riche des unités familiales détenait plus de la moitié (53 %) de toute la richesse personnelle. Par comparaison, aux États-Unis en 1998, le dixième des familles et des personnes seules se trouvant dans la partie supérieure de la répartition de la richesse détenait à peu près les deux tiers de la valeur nette totale².

Le fait qu'une part relativement importante de la valeur nette du patrimoine est détenue par les personnes du décile supérieur a des répercussions sur la valeur nette moyenne. Elle était de 199 700 \$ en 1999, soit 2,5 fois plus élevée que la valeur nette médiane. Dans le présent rapport, il sera surtout question de valeur médiane.

Tableau 3.1
Répartition de la valeur nette par décile

Dernièrement, le ministre des finances d'Ottawa vient de nous avertir qu'il faudra probablement retourner dans une période déficitaire! Plus ça change, plus c'est pareil! Gilles Bernier (Tableau 6) prêchant dans le désert, dénonçait déjà il y a plusieurs années le « bien-être social » des riches. En fait, les petites gens c'est à dire ceux que certains appellent les gens du Québec profond n'ont rien contre le fait qu'il soient riches. C'est lorsqu'ils deviennent riche à leur dépens que le bat blesse!

Tableau 6

SAINT-GEORGES - Le député de Beauce. Gilles Bernier, demande au **ministre Paul Martin de mettre fin** au «bien-être social des riches» et de corriger la Loi sur l'impôt en resserrant les critères pour l'obtention de crédits.

par LUCE DALLAIRE
collaboration spéciale

Le député indépendant aux Communes affirme qu'il n'y a pas de justification au fait que les plus riches corporations canadiennes et les banques soulagent le Trésor fédéral de 300millions\$ alors que l'État est en déficit et que la dette ne cesse de s'accroître.



Gilles BERNIER

Selon M. Bernier, les crédits d'impôts consentis pour encourager les entreprises à faire de la recherche de pointe n'ont pas pour but de venir en aide aux banques.

« Si le programme de recherche et de développement ne permet pas d'atteindre les objectifs voulus, qu'on l'abolisse », dit-il.

De plus, Bernier attend du prochain budget fédéral qui sera déposé en février que soient abolis les échappatoires fiscaux et que le plafond des régimes enregistrés d'épargne retraite soit abaissé et que le taux d'imposition des corporations soit augmenté.

« Il faudrait, au moment où l'on s'appête à faire une réforme de la sécurité sociale, couper moins dans les services essentiels et un peu plus, dans ce qui devient de plus en plus inadmissible », reprend Gilles Bernier en se référant à ce qu'il appelle le « bien-être social des riches »..

Un autre fait intéressant vient d'être rapporté par le Vérificateur général : Une famille a réussi le déménagement de ses avoirs sans payer des centaines de millions de \$ en impôt. C'est pas grave, les petits sont là pour payer.

3. Le déséquilibre fiscal des Québécois versus les résidents des autres provinces.

Un déséquilibre doit être observé par des différences précises entre deux éléments qui par ailleurs se ressemblent. On peut dire et même admettre qu'il y a un déséquilibre entre Québec et Ottawa, mais on ne peut rien comparer. Les responsabilités, les pouvoirs, etc. ne sont pas les mêmes et il n'y a pas grand chose de comparable.

On doit donc se rabattre sur les déséquilibres entre les provinces. Allons-y pour un autre cas fictif : Le tableau 7 nous montre des simulations pour un retraité du gouvernement d'environ 63 ans et son épouse aussi retraitée et qui pourraient faire des transferts de revenus pour baisser les impôts. En 2000, quels auraient été les impôts payables au Québec ou ailleurs au Canada? C'est fou ce que l'informatique nous permet maintenant et...si facilement. Ça va devenir de plus en plus difficile de cacher des choses aux citoyens. Cette simulation a été faite avec le logiciel impôt personnel.

IMPÔTS PAYABLES PAR UN RETRAITÉ ET SON ÉPOUSE									
Revenus de pension imposables:		Monsieur:		32 000,00 \$					
		Madame:		8 000,00 \$					
Rregop et RRQ peuvent être transférés si désirés.									
Revenus:	32k + 8k			25k + 15k			20k + 20k		
Province:	Mari	Femme	Total	Mari	Femme	Total	Mari	Femme	Total
Québec :	7 995,00	263,00	8 258,00	5 682,00	2 262,00	7 944,00	3 972,00	3 972,00	7 944,00
Ontario :	5 725,00	0,00	5 725,00	3 919,00	1 582,00	5 501,00	2 750,00	2 750,00	5 500,00
Alberta :	6 153,00	0,00	6 153,00	4 230,00	1 593,00	5 823,00	2 961,00	2 961,00	5 922,00
C. Britannique :	6 193,00	0,00	6 193,00	4 234,00	1 694,00	5 928,00	2 964,00	2 964,00	5 928,00
N. Brunswick :	6 628,00	0,00	6 628,00 \$	4 518,00	1 824,00	6 342,00	3 171,00	3 171,00	6 342,00

Voilà le déséquilibre fiscal.

Si je déménage tout près d'Ottawa, je sauve à peu près 2 500\$/an et ça c'est du net! En plus il fait plus beau! Mais mes racines et mes enfants sont ici.

Là où ça devient encore plus frustrant, c'est que le résident du Nouveau-B. paient environ 1600\$ de moins que moi alors que le budget de sa province est comblé à 40% par des transferts d'Ottawa.

Le Québec est un tampon. Avec sa population importante, il y a plus de payeur d'impôt qui payent pour les gouvernements des provinces où il n'y a pas beaucoup de monde. Un troupeau de moutons est là pour être tondu. Il n'y a pas de meilleur système que le capitalisme pour étouffer quelqu'un mais pas de le faire mourir. Malheureusement, il n'y a pas de meilleur système à ma connaissance que le capitalisme.

Il faudrait cependant qu'on essaie de rétablir les équilibres le plus possible.

4. Les autres déséquilibres au Canada.

Sans s'y attarder il faudrait mentionner que le gouvernement du Québec devrait essayer d'identifier clairement les déséquilibres causés par des lois fédérales ou Ontariennes.

Ces déséquilibres ont souvent pour effet de défavoriser le Québec au profit, surtout de l'Ontario évidemment, mais aussi des autres provinces. Parmi ces lois fédérales qui sont ou ont été préjudiciables, on peut identifier ici quelques unes des plus connues :

La ligne Borden pour le pétrole;

La loi restreignant l'utilisation des couches fines du pétrole pour la pétrochimie;

La loi du triangle d'or de l'acier pour l'automobile que Monsieur Parizeau avait expliqué en chambre à Monsieur Hénault;

Les lois sur le transport de l'électricité aux U.S.A.

Les lois provinciales sur la construction

Les subventions aux emplois de technologie

Etc.

5. Le premier correctif à appliquer : UN NOUVEAU PROGRAMME : Le FIER

Les nouveaux programmes incitatifs quels qu'ils soient n'ont plus comme avantage d'é luder ou de repousser l'échéance fiscale. Le plus bel exemple est sans doute le programme d'épargne étude dont les avantages fiscaux sont accordés au retrait et non au dépôt et un contrôle serré de l'utilisation est en place. Il y a des incitatifs bien sûr mais on garde le contrôle et ces incitatifs sont réversibles.

On l'a dit plus tôt, il y a suffisamment d'impôt dû dans les REER pour payer la majorité des dettes canadiennes. Si tel était le cas, le fédéral pourrait réduire les impôts de façon plus importante sur le plan individuel que les économies actuelles des REER.

Le problème dans tout cela, c'est que cette évasion fiscale a ni plus ni moins créé la dette directe du Québec et que ça ne rapporte rien de plus au déposant qu'un Fonds Individuel d'Épargne Retraite (FIER) où il aurait payé ses impôts sur le capital déposé. Les intérêts gagnés pourraient être exemptés lors du retrait dans certaines conditions ce qui serait l'avantage du programme et permettrait son contrôle. Le tableau qui suit en fait la démonstration basé sur un taux de rendement composé de ~ 8% et d'un taux d'imposition marginal de 50%.

Comparaison évolutive des résultats de l'épargne faite avec et sans impôt.

	REER	FIER
Montant disponible pour épargne-retraite	2 000\$	2 000\$
Impôt payé:	<u>Nil</u>	<u>1 000\$</u>
Montant investi dans un fonds	2 000\$	1 000\$
Montant cumulé après 27 ans (règle 72)	16 000\$	8 000\$
Impôt payable sur retrait:	8 000\$	Nil
Revenu net	8 000\$	8 000\$

En offrant aux détenteurs actuels de REER de les transformer en FIER par une réduction fiscale sur les transferts sur une période disons de 2 ans, les gouvernements pourraient amortir la majeure partie de leurs dettes directes et partant, l'élimination du coût de la dette donc dégagement d'une énorme marge de manœuvre sans autres coupures budgétaires. Si on utilise le même exemple que plus haut:

Montant cumulé dans le REER:	16 000\$
Impôt réduit de 25% pour transfert:	6 000\$
Montant net dans le FIER	10 000\$

TOUT LE MONDE Y GAGNERAIT AVEC... FIERTé!

Cette nouvelle approche de la préparation de la retraite permettrait sans doute de rétablir un certain équilibre entre les différentes couches de contribuables au Québec. Si Ottawa ne veut pas envisager une solution du genre permettant de régler le problème de la dette, **alors que Québec agisse unilatéralement en créant son propre système d'enregistrement de fonds de retraite.**

Bien sûr, les 7 péchés capitaux (Banques) vont crier fort! On ne se fait pas soutirer des centaines de milliards sans que ça grinche quelque part!! Mais ils ont toujours les CRI, cette loi inique qu'Ottawa a mis en place pour leur permettre de refuser à un épargnant la permission de retirer ses fonds selon sa volonté.

Bien sûr aussi, ça peut faire des remous dans certains paradis fiscaux comme les Seychelles mais....

Le parti Québécois actuellement au pouvoir a tout intérêt à faire une action d'éclat s'il veut rétablir sa cote. D'ailleurs lors d'un référendum qu'il veut gagnant, comment expliquera-t-il aux quelques 250 000 Québécois les plus fortunés et qui doivent quelques 200 milliards en impôts reportés à Ottawa qu'il devront donc payer leur dette à un autre pays après l'indépendance du Québec.

Si on élimine ce premier déséquilibre, on pourra s'attaquer aux autres...

6. Les autres déséquilibres au Canada.

Mon expérience dans mes relations comme fonctionnaire m'ont permis de constater qu'il était facile de s'entendre avec nos concitoyens des autres provinces sur certains points : La belle vie, la bonne chaire, les bons vins, les beaux voyages...et j'en passe. Mais il y a tellement de différences sur tellement de points que je me demande comment on peut soutenir ce mariage : La langue évidemment mais aussi les richesses naturelles, le système de gestion civile, la température, l'histoire, les distances, l'importance de la population...A cause de sa population, le Québec est un tampon utilisé....mais c'est un autre sujet.

Je me permettrai en terminant de citer à peu près je m'en excuse Henri Bergson :

Il y a deux morales : La publique pour tous et la privée pour quelques-uns..

Merci pour votre patience et pour avoir entendu un simple citoyen qui observe et qui se questionne.

Nick Maltais